



Villennes *sur Seine*

LE MAG

N° 24 • octobre 2026

VIE SCOLAIRE

**Du changement
dans l'air pour la rentrée**
> p. 4

CADRE DE VIE

**Le complexe sportif
mise sur l'énergie solaire**
> p. 12

MOBILITÉS

**Une offre en libre-service
à construire ensemble**
> p. 18

SOMMAIRE

3. Édito

4. Vie scolaire

- Du changement dans l'air pour la rentrée
- "Un environnement favorable à l'épanouissement"
- Restauration scolaire : qualité, proximité et transparence

8. Cadre de vie

- Fauveau : les travaux d'aménagement du quartier ont débuté
- Les Villennois orientent le choix des nouveaux noms de voies
- LNPN : "Villennes restera mobilisée et vigilante"
- Terrain constructible face à l'école des Sables : la commune poursuit son action
- Le cheval de bronze a trouvé un nouvel écrin
- Le complexe sportif mise sur l'énergie solaire
- Après la tempête, préserver et renouveler notre patrimoine arboré
- Sécurité, entretien et biodiversité : bien gérer ses végétaux

15. En bref

- Bêle à Villennes
- Présidentielle : pensez à vous inscrire sur les listes électorales
- Sécheresse : appel à la population
- Cimetière : vérifiez votre concession
- Devenez porte-drapeau

16. Finances

- Intempéries : quel impact sur le budget ?
- Taxe foncière 2026 : lisons entre les lignes

17. Vie municipale

- Voisins Vigilants et Solidaires, pour davantage de sécurité et de lien social

18. Mobilités

- Vélos et trottinettes électriques : un déploiement à construire ensemble
- Parking de la gare : sécurité renforcée dès le 26 octobre

20. Vie économique

- La gare ouvre ses portes aux porteurs de projets

21. Seniors

- Une nouvelle dynamique pour les seniors

22. Vie associative

- Forum des associations : une formule plus vivante

23. En images

- Des événements pour faire battre le cœur de Villennes



24. Paroles de Villennois

- Sarah Lamy : « Ce ne sont pas mes enfants mais oui, je les aime »

26. Sport

- Jouer collectif, aujourd'hui et demain
- Lifting gagnant sur le mur d'entraînement

28. Culture

- Une saison qui nous rassemble
- Une palette de talents en salle Fordan
- Focus : "Être ou ne pas naître"
- La bibliothèque s'anime au fil des saisons

31. En images

33. Tribunes

34. Agenda

Inscrivez-vous à la newsletter :
www.ville-villennes-sur-seine.fr

Suivez-nous sur :



Mairie de Villennes sur Seine



@villennessurseine

Directeur de la publication : Marie-Agnès Bouyssou
Responsable de la publication : Thomas Chaigne
Rédaction : Service Communication, élus, services municipaux
Réalisation : Service Communication
Crédits photos : Services municipaux
Impression : Imprimerie Jasson Taboureau
Imprimé sur papier recyclé certifié FSC - Imprim'Vert
3 200 exemplaires
Dépôt légal : 4^e trimestre 2026

EDITO



*Préparer l'avenir,
c'est rester attentifs
à l'évolution de notre commune.*

Chères Villennoises,
Chers Villennois,

L'automne marque une nouvelle étape et le retour des habitudes. Je souhaite à tous les élèves de nos écoles une très belle année scolaire, riche en découvertes, en apprentissages et en rencontres. Car l'école ne transmet pas seulement des savoirs : elle apprend aussi à vivre ensemble.

Nous avons récemment mesuré toute la force de ce collectif lorsque Villennes a été confrontée à plusieurs crises liées à la canicule. Ces événements nous ont rappelé l'importance de la solidarité, mais aussi la nécessité de nous adapter au dérèglement climatique. Dans nos écoles, brasseurs d'air et films thermiques ont été installés ; la rénovation de l'école des Sables a été relancée, avec notamment la végétalisation de la cour.

Préparer l'avenir, c'est aussi rester attentifs à l'évolution de notre commune. Le projet immobilier envisagé face à l'école des Sables fait ainsi l'objet d'une vigilance particulière. La commune a refusé le permis de construire et le dossier est désormais devant la justice administrative. Nous restons également mobilisés sur le projet d'antenne 5G et les préoccupations exprimées par les habitants de Breteuil. Une implantation alternative a été proposée.

À Fauveau, les travaux d'extension du quartier ont débuté. Nous serons attentifs à limiter les nuisances du chantier, prévu pour durer deux ans. Nous avons souhaité associer les habitants au choix du nom des voies. Merci à toutes celles et ceux qui ont participé à cette concertation, dont les propositions ont largement fait ressortir le thème de la nature.

Pour mieux relier ces nouveaux quartiers au reste de Villennes et notamment à la gare, GPS&O propose la mise en place d'un service de vélos et trottinettes électriques réservé aux plus de 18 ans. Nous vous consulterons prochainement sur les emplacements des futures stations.

Enfin, nous restons mobilisés sur les grands projets qui dépassent notre commune. Concernant la ligne nouvelle Paris-Normandie, nous avons fait connaître à la SNCF notre opposition au tracé qui impacterait le golf de Villennes. Même en « tranchée couverte », ce projet aurait des conséquences néfastes pour notre commune, avec des travaux envisagés à partir de 2035 et pouvant durer jusqu'à dix ans.

Vous le voyez, notre commune doit aujourd'hui avancer sur de nombreux fronts. Vous pouvez compter sur notre mobilisation et notre travail quotidien afin de préserver ce qui fait l'identité et la qualité de vie de Villennes.

Marie-Agnès BOUYSSOU,
Maire de Villennes-sur-Seine,
Conseillère communautaire
Grand Paris Seine & Oise (GPS&O)

Du changement dans l'air pour la rentrée

Grâce à la mobilisation des Services techniques, les écoles ont bénéficié des travaux et réparations nécessaires pour accueillir élèves et personnels dans les meilleures conditions dès la rentrée.

Les principaux travaux

■ École des Sables

- Installation d'une cabane en bois avec sol souple pour protéger un système racinaire dangereux
- Pose de films granités sur les fenêtres du couloir donnant directement sur la rue
- Pose de films occultants sur le haut des fenêtres des classes côté cour
- Amélioration du fonctionnement des brasseurs d'air existants.



■ École des Chèvrefeuilles

- Installation de brasseurs d'air réversibles
- Remplacement de plaques de faux plafonds (dégradées par la tempête de juin) dans la bibliothèque
- Réparation du plafond du dortoir.

■ École Saint-Exupéry

- Lancement de l'installation de brasseurs d'air réversibles au 2^e étage.



Principale nouveauté de cette rentrée, des brasseurs d'air réversibles ont été installés dans plusieurs classes, en priorisant les plus exposées à la chaleur et celles qui accueillent les enfants les plus jeunes et donc les plus fragiles. Ces dispositifs ont fait l'objet de demandes de subventions auprès du Fonds d'urgence canicule de la Région Île-de-France.



■ École du Pré-Seigneur

- Remise en couleur de la cour grâce à des travaux de peinture
- Préparation de la cour pour l'installation des fresques en mosaïque.

La transformation numérique se poursuit



Cet été, plusieurs actions ont été menées pour moderniser et optimiser les outils numériques de la Ville :

- Travail de recensement de plus de 200 équipements afin de disposer d'un inventaire complet du parc informatique.
- Mise à jour logicielle de l'ensemble des équipements informatiques pour renforcer la sécurité, les performances et la fiabilité des outils.
- Installation d'un nouveau système de téléphonie, plus moderne et plus performant, permettant une diminution significative des frais d'abonnement.
- Livraison et installation de nouveaux matériels informatiques adaptés aux usages numériques actuels.

« Un environnement favorable à l'épanouissement »

La chaleur est devenue un enjeu majeur dans les écoles. Comment la mairie s'adapte-t-elle ?

Les épisodes de fortes chaleurs sont désormais plus fréquents et nous devons en tenir compte dans l'aménagement de nos écoles. Cette rentrée marque une étape importante avec l'installation de brasseurs d'air réversibles dans plusieurs classes. Ces équipements viennent compléter les actions déjà engagées, notamment dans les cours, dont la revégétalisation permet de créer des zones de fraîcheur utiles pour les périodes chaudes.

Au-delà des travaux, quelle est votre vision du bien-être et de l'épanouissement des élèves à l'école ?

Le bien-être des enfants est au cœur de notre action. Il passe bien sûr par des locaux entretenus, sécurisés et adaptés, mais aussi par un environnement favorable à l'épanouissement. Les potagers pédagogiques, les espaces de nature dans les cours ou encore les projets artistiques contribuent à éveiller leur curiosité et à enrichir leur quotidien. Cette année, le changement de prestataire

de restauration scolaire s'inscrit dans la même démarche.

Comment maintenez-vous un lien fort avec les équipes enseignantes et les familles pour répondre au mieux aux besoins des écoles ?

L'écoute et le dialogue sont indispensables. Nous travaillons en lien constant avec les directrices, les équipes enseignantes, les représentants de parents d'élèves et l'en-

**Élodie Ichou,
adjointe au maire
déléguee aux
Affaires scolaires**



semble des services municipaux. Ces échanges réguliers nous permettent d'identifier rapidement les besoins, d'anticiper les difficultés et d'adapter nos actions au plus près du terrain. Chaque amélioration réalisée dans nos écoles est le fruit de cette collaboration.



Des potagers qui portent leurs fruits

Deux ans après la transformation des cours des écoles Saint-Exupéry et Chèvrefeuilles en cours Oasis, la nature y a pleinement trouvé sa place. Comme à l'école des Sables, les potagers scolaires sont entretenus par l'association Villennes Initiatives et Écologies (VIE), en partenariat avec les équipes enseignantes. Tout au long de l'année, des ateliers pédagogiques et de sensibilisation permettent aux élèves de découvrir le jardinage, la biodiversité et les cycles de la nature. Un engagement qui a porté ses fruits puisqu'il a permis une belle récolte à l'approche de la rentrée scolaire, concrétisant ainsi le travail mené collectivement au fil des saisons. Pour rejoindre les bénévoles des potagers : contact@v-i-e.fr



VIE SCOLAIRE

Restauration scolaire : qualité, proximité et transparence

Depuis la rentrée, la Ville confie la restauration scolaire à Elior, avec l'objectif de proposer aux enfants des repas toujours plus qualitatifs, équilibrés et éco-responsables.

Les principaux engagements du nouveau prestataire :

- 50 % de produits durables, dont 40 % issus de l'agriculture biologique.
- 15 % de produits locaux et 30 % issus des circuits courts.
- 75 % de recettes faites maison, avec notamment des crudités fraîches, des potages et des vinaigrettes préparés sur site.
- Des viandes françaises privilégiées et 60 % des viandes et poissons sous signe officiel de qualité.

Une cuisine responsable

Dès le retour des vacances de la Toussaint, les repas seront produits dans l'atelier culinaire d'Argenteuil, favorisant ainsi la proximité et la maîtrise de la qualité. Les déchets sont triés et valorisés, tandis que les livraisons sont effectuées par des véhicules répondant à la norme Euro 6. Les repas restent livrés en bacs en inox, excluant tout recours au plastique.



Des animations pour les enfants

Tout au long de l'année, des ateliers de sensibilisation seront proposés autour du goût, du gaspillage alimentaire, de l'équilibre nutritionnel ou encore de la fabrication du pain.

L'application App'Table

permet aux parents de consulter les menus, les allergènes, les labels qualité, le Nutri-Score des produits et l'actualité de la restauration scolaire.



<https://apptable.elior.com/>



École Pré-Seigneur : une mosaïque géante signée par les élèves

Fruit d'un projet artistique mené durant l'année scolaire dernière, deux fresques en mosaïque réalisées par les élèves de l'école du Pré-Seigneur ont été inaugurées le 11 septembre en présence des familles, des enseignants et des élus.

- Dessins créés par les élèves puis transformés en mosaïque
- Découverte des techniques artistiques en classe
- Projet financé par la Ville avec l'artiste Chantal Coëffé
- Deux œuvres installées à l'école, une sur le mur extérieur de l'école et une au-dessus du banc de l'amitié.



Rénovation de l'école des Sables : le projet relancé !

La rénovation-extension de l'école maternelle des Sables franchit une nouvelle étape avec la mobilisation d'experts pour préparer un projet durable, performant et adapté aux besoins des élèves.

- IngenierY, bureau d'études spécialisé du Département, assure l'assistance à maîtrise d'ouvrage et la préparation opérationnelle
- L'association Ekopolis et la Conseillère en énergie partagée de la mairie, de l'association Energies solidaires, porteront une attention particulière à la qualité environnementale et énergétique
- La concertation sera au cœur de la démarche grâce au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Yvelines (CAUE 78)

➡ **Début des travaux prévu en 2029, livraison en septembre 2030.**

Avec le CMJ, deviens acteur de ta ville !



Tu as des idées pour Villennes-sur-Seine ? Candidate au Conseil municipal des jeunes (CMJ) et participe à la vie de la commune tout en découvrant le fonctionnement de la mairie et des institutions.

- Elections le 22 octobre dans les écoles
- Mandat de 2 ans pour les jeunes Villennois
- Projets citoyens, solidaires et de sensibilisation
- Réunions le samedi matin (1 à 2 fois par mois)

<https://forms.gle/7qhnwmu42GP8QJLb7>



Fauveau : les travaux d'aménagement du quartier ont débuté

Les travaux d'extension du quartier Fauveau ont débuté début septembre avec l'arrivée des premiers véhicules de chantier. Ce projet est porté par Cogedim et Seqens.

- À la demande de la Municipalité, les travaux ne débuteront pas avant 8h30, afin de limiter autant que possible les nuisances pour les riverains.
- Le chantier est entièrement clôturé et une frise explicative sera installée tout au long de son périmètre afin d'informer les habitants du calendrier des différents aménagements.
- Une boîte aux lettres dédiée ainsi qu'une adresse électronique de contact (seinedevies@cogedim.com) seront mises en place pour faciliter les échanges et le suivi du chantier.



Jean-Michel Charles, adjoint au maire délégué aux Travaux, est chargé du suivi du bon déroulement du chantier.

Planning prévisionnel communiqué par Cogedim

- **Septembre 2026 :**
démarrage des travaux Voiries, réseaux et jardin
- **Novembre 2026 :**
démarrage du Gros-Œuvre des bâtiments collectifs 9 et 10
- **Mars 2027 :**
démarrage du Gros-Œuvre des maisons individuelles et du Second Œuvre des bâtiments collectifs
- **3^e trimestre 2027 :**
démarrage du Second Œuvre des maisons individuelles
- **3^e trimestre 2028 :**
livraison des maisons individuelles
- **4^e trimestre 2028 :**
livraison des bâtiments collectifs

Durée prévisionnelle des travaux : 24 mois.

Une charte pour limiter les nuisances

Le maître d'ouvrage a missionné une assistance à la maîtrise d'ouvrage environnementale afin que les prescriptions de la charte chantier à faibles nuisances soient respectées.

Cette charte a pour objectif de :

- Limiter les nuisances sonores liées au chantier ;
- Réduire la poussière afin de minimiser les impacts sur le quotidien des riverains ;
- Garantir la propreté du site durant la durée des travaux ;
- Veiller à la collecte, au tri et à l'élimination appropriée des déchets liés au chantier.

Les Villennois orientent le choix des nouveaux noms de voies



Après une consultation citoyenne, le conseil municipal a dénommé les futures voies et espaces publics du quartier Fauveau.



210

C'est le nombre de contributions apportées par les Villennois à la consultation.



La thématique plébiscitée s'inscrit dans la continuité des dénominations déjà présentes dans ce secteur de la commune, telles que la rue des Blés d'Or, la rue des Cerisiers ou encore la place des Coquelicots, contribuant ainsi à la cohérence toponymique du quartier.

Dans le prolongement de cette démarche participative, un échange a été organisé avec l'association ACV La Mémoire de Villennes, afin de recueillir son avis sur les dénominations envisagées au regard de l'histoire locale. L'entreprise chargée de l'aménagement paysager, ainsi que celle qui a réalisé un inventaire de la biodiversité pour la commune, ont également été consultées.



Résultats :

Un quartier tourné vers la nature

84 votes

40,0 %

Les racines de Villennes

74 votes

35,2 %

Villennes, terre d'artistes

52 votes

24,8 %

CADRE DE VIE

PRIORITAIRE

LNPN : « Villennes restera mobilisée et vigilante »

Marie-Agnès Bouyssou, maire de Villennes-sur-Seine, fait le point sur le projet de Ligne nouvelle Paris-Normandie (LNPN) qui pourrait fortement impacter le cadre de vie villennois.

Où en est le projet LNPN ?

Le dialogue territorial avec les communes de GPS&O continue. Villennes-sur-Seine a été la première commune rencontrée début septembre lors d'une réunion bilatérale

Pourquoi la commune reste-t-elle particulièrement vigilante ?

L'un des scénarios encore envisagés entraînerait, durant la phase de travaux, des conséquences importantes sur nos paysages et la qualité

Quel est votre message aux Villennois ?

Nous avons insisté pour que nos remarques, nos points bloquants et les préoccupations exprimées par les habitants soient intégrés aux études et portés à la connaissance des décideurs.

La LNPN est un projet majeur pour les décennies à venir. La Municipalité est pleinement mobilisée. Nous continuerons à participer à toutes les réunions de dialogue territorial, à défendre les intérêts de Villennes et à informer les habitants de l'évolution du dossier.



avec la SNCF. À ce stade, trois familles de tracés sont à l'étude et aucune décision définitive n'a été prise.

Nous avons souhaité connaître avec précision les conséquences potentielles sur le cadre de vie, les habitations, les déplacements et les projets locaux. Nous avons insisté sur les mesures d'évitement envisageables, certains tracés étant beaucoup plus impactants pour Villennes que d'autres.

de vie des habitants. Nous suivons donc ce dossier avec la plus grande attention.

Y a-t-il des évolutions positives ?

Oui. La sortie de tunnel au niveau du golf de Villennes se ferait en tranchée couverte, ce qui veut dire que le terrain serait reconstitué, sans impact visuel et sonore après achèvement des travaux (qui ne sont pas prévus avant 2035).

Trois démarches clés pour l'avenir du territoire

La Communauté urbaine GPS&O engage simultanément la révision de trois documents stratégiques majeurs : le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE), le Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) et le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Ces démarches, qui feront l'objet de concertations avec les élus et les habitants, permettront de définir les grandes orientations du territoire en matière de qualité de vie, de transition écologique et d'aménagement pour les années à venir.

Terrain constructible face à l'école des Sables : la commune poursuit son action



Malgré une décision de justice permettant à Bouygues Immobilier de solliciter la délivrance du permis de construire de 135 logements (maisons et collectifs), la commune maintient son opposition au projet actuel.



Le point sur la situation :

- Non-admission du pourvoi devant le Conseil d'État de la commune qui rend applicable la décision du juge des référés du 1^{er} juillet. **Bouygues Immobilier peut donc demander au juge la délivrance du permis de construire sous astreinte financière.**
- Le recours pour excès de pouvoir (recours au fond) est toujours en cours. La date de décision n'est pas encore fixée et dépend des délais de la justice.
- Une rencontre entre Bouygues Immobilier et la Municipalité a eu lieu le 14 septembre : Marie-Agnès Bouyssou a réaffirmé son opposition au projet actuel, estimant qu'il ne respecte pas la cohérence esthétique de Villennes (ampleur du projet, insertion paysagère, qualité architecturale, etc.) et qu'il est inadapté aux équipements (routes, stationnement, écoles, etc.).
- Dans un contexte de risque financier important pour la collectivité en cas de non-respect des décisions de justice, la commune étudie actuellement tous les moyens juridiques permettant de préserver au mieux les intérêts des Villennois.
- Si le projet devait voir le jour, il devra connaître une évolution significative permettant une meilleure préservation du cadre de vie et une meilleure prise en compte des attentes locales.

Le cheval de bronze a trouvé un nouvel écrin

L'emblématique cheval de bronze a récemment quitté son emplacement historique au-dessus du rond-point de la rue de Marolles.

Ce déplacement, qui peut susciter des interrogations, s'explique par plusieurs raisons très concrètes. Depuis plusieurs années, la copropriété de la résidence des Sables, propriétaire du terrain sur lequel la statue était installée, demandait légitimement à la commune de retirer le cheval.

Une question de sécurité

En outre, la statue, facilement accessible, attirait notamment les enfants qui pouvaient être tentés de grimper

dessus. Cette situation les exposait à un risque de chute et ne permettait pas de garantir des conditions de sécurité satisfaisantes.

Face à ces contraintes, la commune a trouvé une nouvelle implantation pour le cheval de bronze. Il a désormais rejoint un terrain appartenant à la commune, dans un espace sécurisé et clôturé. Ce choix permet à la commune de conserver cette statue emblématique sur notre territoire tout en maîtrisant son environnement, son entretien et les conditions de sécurité qui l'entourent.



Le complexe sportif mise sur l'énergie solaire

Villennes franchit une nouvelle étape dans sa stratégie de transition énergétique avec l'installation d'une centrale photovoltaïque en autoconsommation sur les toits des courts de tennis.

Les travaux d'installation des panneaux solaires ont débuté vendredi 21 août 2026 au complexe sportif. Cette centrale, d'une puissance de

100 kWc, permettra de produire une part significative de la consommation des équipements sportifs municipaux. Le dispositif fonctionnera

en autoconsommation individuelle et collective : l'énergie sera d'abord utilisée directement par le complexe sportif puis le surplus pourra être redistribué vers d'autres bâtiments publics.

Ce dispositif vise à réduire la facture communale d'électricité, participe à l'autonomie énergétique de la commune et à réduire l'empreinte carbone.



208

C'est le nombre de panneaux photovoltaïques installés.

54,5

C'est le nombre de tonnes de CO₂ économisés par an grâce à cette installation.

Financez votre récupérateur d'eau de pluie avec l'aide de GPS&O

Face aux épisodes de sécheresse et à la nécessité de préserver la ressource en eau, la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise a mis en place un dispositif d'aide financière à l'achat de récupérateurs d'eau de pluie. D'un montant de 30 à 150 € selon le volume, qu'ils soient neufs ou d'occasion, cette aide peut être demandée directement en ligne.

Infos : <https://gpseo.fr/article/financez-votre-recupereur-deau-pluie-avec-laide-gpseo>



Après la tempête, préserver et renouveler notre patrimoine arboré

La tempête de juin dernier a rappelé la fragilité de notre patrimoine arboré et l'importance de concilier sécurité et préservation des arbres.

Pour accompagner les propriétaires et protéger durablement le cadre de vie villennois, la commune rappelle les règles en vigueur et encourage les bonnes pratiques avant toute décision d'abattage.

■ Plusieurs dispositifs du PLUi protègent les espaces arborés : Espaces Boisés Classés (EBC), Cœurs d'Îlot et Lisières de Jardin (CIL), Espaces Collectifs Végétalisés, Boisements Urbains et 35 arbres remarquables recensés sur la commune. Leur abattage n'est

autorisé que dans des cas très encadrés, notamment pour des raisons de sécurité.

■ Lors du précédent mandat, le Conseil municipal a adopté à l'unanimité la Déclaration des droits de l'arbre, affirmant la nécessité de respecter et préserver ce patrimoine vivant.

■ Avant tout projet d'abattage, la commune recommande vivement de faire établir un diagnostic phytosanitaire par un professionnel

afin d'attester de la dangerosité du ou des sujets ou de la nécessité d'une intervention.

■ En cas d'abattage justifié, la Ville encourage la replantation d'essences locales, mieux adaptées à notre territoire et contribuant à limiter l'introduction de maladies ou de nuisibles.

bit.ly/4AFrUGX

L'objectif est de tendre vers deux plantations pour un arbre abattu.



« Transmettre durablement notre cadre de vie »

Virginie Oks,
adjointe au maire
déléguée à la transition
écologique, énergétique
et au cadre de vie



« Préserver le patrimoine arboré de Villennes est une priorité. C'est pourquoi nous encourageons systématiquement le recours à un arboriste certifié avant tout abattage et la replantation d'essences locales lorsque l'intervention est justifiée. Cette démarche permet de transmettre durablement aux générations futures le cadre de vie verdoyant auquel les Villennois sont attachés. »

Bon à savoir



- Pour tout conseil : privilégiez un arboriste du réseau Sequoia.
<https://www.arboristes-sequoia.com/>
- Vous souhaitez faire protéger un arbre remarquable sur votre terrain ? Contactez le service urbanisme :
urbanisme@ville-villennes-sur-seine.fr

CADRE DE VIE

Sécurité, entretien et biodiversité : bien gérer ses végétaux

Pour garantir la sécurité et la propreté de l'espace public, chacun a un rôle à jouer. L'entretien des végétaux et le dégagement des abords des propriétés relèvent de la responsabilité des riverains.



Devant chez vous ➔ c'est votre responsabilité

- Coupez les branches qui dépassent de votre jardin
- Dégagez les trottoirs qui longent votre clôture (feuilles en automne, neige en hiver, etc.)
- Laissez visibles et entièrement dégagés la signalisation routière et le mobilier urbain.

Sur les voies communales ou intercommunales ➔ c'est la responsabilité de la commune ou de la communauté urbaine.

Quand tailler les haies ?

De septembre à février. Éviter autant que possible la période de nidification (du 15 mars au 30 août).

Les différents types de taille :

La taille des arbres et haies doit être réalisée avec soin, car elle influence directement la santé et la longévité des végétaux.

- La taille douce : elle accompagne le développement naturel de l'arbre en supprimant uniquement les petites branches (≤ 5 cm), sans nuire à sa forme.
- La taille radicale : elle consiste à enlever des branches de grosse section, ce qui fragilise l'arbre et réduit sa durée de vie.
- La taille de sécurité : elle élimine les branches dangereuses ou malades.
- La taille de mise au gabarit : elle adapte l'arbre à son environnement pour éviter les conflits avec les infrastructures.

Conséquences des tailles sévères :

une taille trop importante affaiblit l'arbre, réduit ses défenses naturelles et peut entraîner des maladies ou des dépérissements. L'arbre réagit en produisant des rejets, ce qui nécessite des interventions répétées. Pour préserver durablement vos arbres, privilégiez l'intervention d'un élagueur certifié.



Une application dédiée à la biosurveillance

Signal-Espèces* est une web-application lancée par FREDON Ile de France et la DRIAIF, qui vous permet de signaler les maladies végétales, les espèces exotiques envahissantes, ou encore les espèces pouvant impacter la santé humaine, directement depuis votre smartphone. Un outil numérique bienvenu pour améliorer la biosurveillance en Île-de-France !

*<https://www.signal-especes.fr/app/>

Stériliser son chat : un geste responsable



Face aux nombreuses portées de chatons signalées cet été, la commune rappelle l'importance de la stérilisation. Cette démarche permet d'éviter les naissances non désirées, de préserver la santé des chats, de limiter certains comportements gênants et de lutter contre l'abandon. Un geste simple et citoyen pour le bien-être animal.

Bêle à Villennes

Expertes de l'écopâturage, deux brebis, Praline et Alexia, se sont installées dans l'enclos de la rue... du Pré-aux-Moutons.

Le recours à l'écopâturage est une alternative durable à la tonte traditionnelle, moins bruyante et surtout plus respectueuse de l'environnement et de la biodiversité. Pour leur bonne santé, merci de ne pas nourrir les moutons.



Présidentielle : pensez à vous inscrire sur les listes électorales



Pour voter aux prochaines élections (18 avril et 2 mai 2027), il est nécessaire d'être inscrit sur les listes électorales de votre commune.

Le site [service-public.fr](https://www.service-public.fr) permet de vérifier votre inscription et de consulter votre bureau de vote et l'état des procurations :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788>

L'inscription peut être réalisée en ligne jusqu'au sixième vendredi précédant le scrutin (soit le 12 mars 2027 pour le 1^{er} tour). Il est recommandé de le faire dès que possible. Pièces à fournir : une pièce d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile daté de moins de 3 mois.

Plus d'infos : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>



Devenez porte-drapeau

Pour les prochaines commémorations, la Mairie de Villennes sur Seine recherche des porte-drapeaux volontaires.

Infos :

info@ville-villennes-sur-seine.fr

Sécheresse : appel à la population

L'alternance de périodes de sécheresse et de réhydratation des sols peut entraîner l'apparition de fissures importantes sur les bâtiments. Si vous avez constaté cet été des sinistres sur vos habitations, merci de vous rapprocher de la mairie avec les informations suivantes : parcelles cadastrales, adresse, type de bâtiment impacté, dommages constatés et photographies.

Contact : catnat@ville-villennes-sur-seine.fr

Cimetière : vérifiez votre concession

Pour cela, consultez votre titre de concession reçu lors de l'achat ou du dernier renouvellement.

Un travail sur le renouvellement des concessions échues ou abandonnées est actuellement mené par les services municipaux afin d'envisager d'éventuelles reprises administratives.

Renseignements à l'accueil de la mairie (01 39 08 25 40).



Intempéries : quel impact sur le budget ?

La tempête de juin et la canicule ont fortement touché le patrimoine communal, avec un impact important sur les finances de la Ville.

- 122 400 € TTC de dommages.
 - 43 021 € TTC d'élagage et débitage non couverts par l'assurance.
 - Une cinquantaine d'arbres de haute tige sont tombés sur le domaine public.
 - 22 500 € HT sont nécessaires pour leur replantation.
 - 15 000 € HT supplémentaires seront requis pour achever la remise en état des bois communaux.
- Pour faire face à ces dépenses, la Ville mobilise assurances (au titre de la garantie tempête, neige et grêle), économies et subventions, avec notamment une aide régionale potentielle de 10 000 € pour la replantation.

Associée aux autres communes victimes des intempéries, la Ville a demandé la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle après la tempête. L'État ne l'a accordée que pour les dégâts liés aux inondations par ruissellement et coulée de boue associée.

Taxe foncière 2026 : lisons entre les lignes

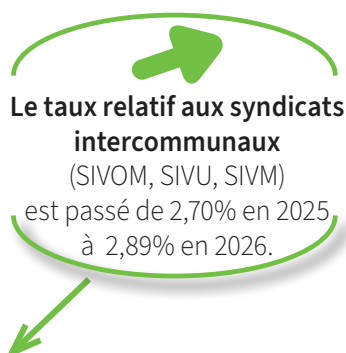
Comment est-elle calculée, qui décide et que finance-t-elle ?

- La taxe foncière est un impôt local, payé par les propriétaires de biens immobiliers bâtis ou non bâtis.
- Son produit sert à financer les services et les investissements publics locaux. Il est partagé entre divers acteurs locaux : la commune de Villennes, les syndicats intercommunaux, ...
- Pour les logements, la taxe est calculée sur une **base théorique** appelée "valeur locative des biens", déterminée et tenue à jour par l'administration fiscale (et non par la commune). Cette base fait l'objet d'une revalorisation forfaitaire, décidée chaque année au niveau national (+0,8 % en 2026).
- Le **taux d'imposition** est déterminé chaque année par les bénéficiaires de la taxe : la commune (qui vote ce taux en Conseil municipal), GPS&O...



Fiabilisation des bases fiscales : vérifiez votre logement

Les données fiscales concernant votre logement (confort, surfaces...) peuvent être obsolètes. À Villennes, plusieurs logements sont concernés par une mise à jour automatique nationale. Les propriétaires sont invités à vérifier et corriger les caractéristiques de leur logement sur impots.gouv.fr afin d'éviter des erreurs.



Taxes foncières 2026		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI
Taux 2025		28,25 %	2,70 %	6,00 %	0,566 %	7,46 %	0,141 %
Taux 2026		27,88 %	2,89 %	6,00 %	0,547 %	7,46 %	0,140 %

Voisins Vigilants et Solidaires, pour davantage de sécurité et de lien social

Fidèle à son engagement de développement d'outils participatifs, la Municipalité souhaite consolider le réseau Voisins Vigilants et Solidaires. Un dispositif qui favorise la prévention, la vigilance et la solidarité entre habitants !



Un dispositif qui permet à chaque citoyen de :

- Signaler des événements inhabituels
- Recevoir des informations pratiques en cas d'alerte (par SMS, email ou notification mobile)

233

C'est le nom d'adhérents villennois, répartis en 2 communautés (Villennes est et Villennes ouest)

-32%

C'est la baisse moyenne de cambriolages constatée dans les communes adhérentes

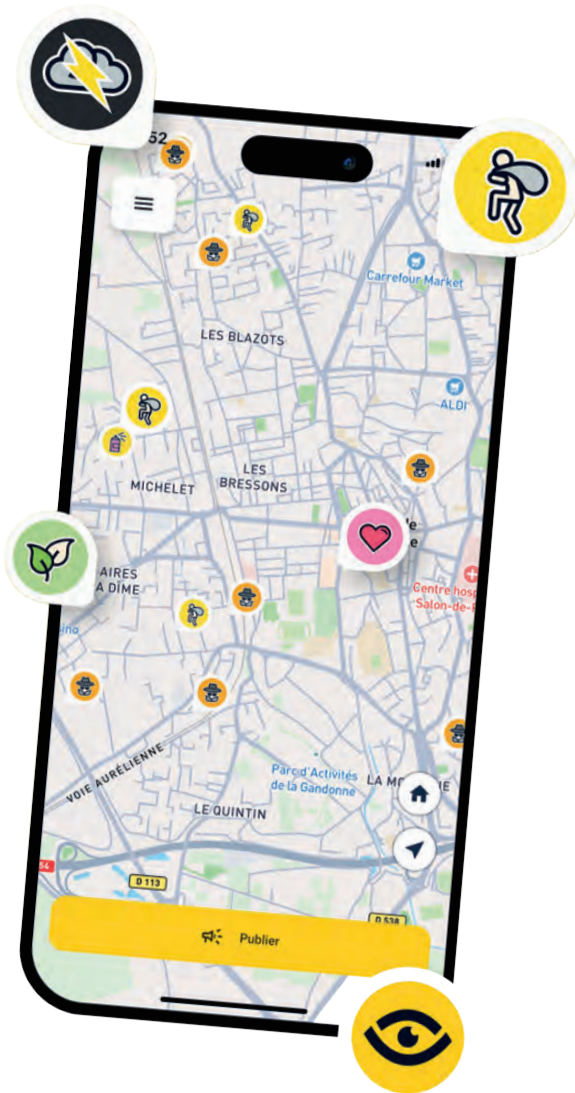
4 catégories de signalement :

- Sécurité / comportement suspect
- Vigilance et risque
- Cadre de vie et environnement
- Entraide et solidarité

Un service de modération veille au respect et à la pertinence des informations échangées.

Rejoignez vos voisins déjà inscrits, restez informés et contribuez à un climat de confiance dans notre commune

➔ <https://www.voisinsvigilants.org/> ou en téléchargeant l'application sur votre smartphone



Dépôts sauvages : la surveillance renforcée

Pour lutter contre les dépôts sauvages et préserver notre cadre de vie, la Ville renforce son dispositif de surveillance. Des caméras ont été installées sur deux secteurs particulièrement concernés : le parking de la Maison Blanche et le chemin aux Bœufs, le long de l'A13. Objectif : prévenir les incivilités et faciliter l'identification des contrevenants.



MOBILITÉS

Vélos et trottinettes électriques : un déploiement à construire ensemble

Pour faciliter les trajets courts et proposer une alternative à la voiture, la Municipalité travaille avec GPS&O au déploiement d'un service de trottinettes et vélos électriques en libre-service.

- Des stations dédiées : la facturation de la course ne s'arrête qu'une fois l'engin correctement garé.
- Un déploiement expérimental et co-construit : les emplacements des stations seront étudiés en concertation avec les Villennois.
- Une maintenance et une remise en ordre des véhicules assurées en continu.
- Une vitesse limitée : 20 km/h pour les trottinettes, 25 km/h pour les vélos et 10 km/h dans les zones sensibles.
- Un service réservé aux +18 ans.

Objectifs :

- Offrir une alternative à la voiture
- Mieux relier certains quartiers à la gare, notamment avec l'arrivée d'Éole
- Libérer des places de stationnement en centre-ville.



Trottinettes : casque et équipement obligatoires

Depuis le 15 septembre 2026, dans les Yvelines, casque et équipement haute visibilité sont obligatoires pour circuler en trottinette électrique et autres engins de déplacement personnel motorisé (gyropodes, monoroues, hoverboards, etc.).

Travaux SNCF : fermeture temporaire du passage à niveau

En cette fin d'année, SNCF Réseau remplace 8 km de rails sur le RER A et les lignes J et N du Transilien. Ces travaux nécessitent la fermeture temporaire du passage à niveau n°6 situé à Villennes. Des déviations routières sont prévues pendant la fermeture. Une adresse électronique est dédiée au projet : dg-idf.communication-travaux-sncf@sncf.fr

Calendrier des travaux : du 28 septembre au 7 novembre 2026, de 22h à 5h30.

Fermeture du passage à niveau : de 21h30 à 6h30, du lundi 19 octobre 2026 au samedi 31 octobre 2026, sauf les week-ends.



Lignes J : la plateforme de remboursement est ouverte

Face à l'ampleur et à la durée des perturbations rencontrées ces derniers mois sur les lignes J et L, Île-de-France Mobilités met en place un remboursement exceptionnel pour les abonnés Navigo concernés. Les voyageurs abonnés de la ligne J pourront bénéficier d'un remboursement équivalent à 1 mois de forfait Navigo. Les voyageurs peuvent faire leur demande, jusqu'au 13 octobre, ici : <https://www.iledefrance-mobilites.fr/ilededommage>



Parking de la gare : sécurité renforcée dès le 26 octobre

À compter du lundi 26 octobre, de nouveaux équipements permettront de renforcer la sécurité du parking de la gare :

- Mise en service d'un système d'alarme incendie
- Fermeture des portillons piétons
- Nouveau portail pour les véhicules, fermé chaque nuit de 21h à 6h
- En cas de problème, bouton d'assistance à l'interphone de la borne de sortie disponible 24h/24 et 7j/7.

À retenir : pensez à toujours vous munir de votre badge ou de votre ticket pour accéder au parking.



Changement d'exploitant au 1^{er} janvier 2027

Jusqu'alors exploité par Facility Park pour la communauté urbaine GPS&O, les parkings du Commerce et de la gare seront exploités par Indigo à partir du 1^{er} janvier 2027. Les modalités de réabonnement seront communiquées prochainement.

Stationnement : une harmonisation des durées

P Un nouvel arrêté réglementant le stationnement sur la commune est entré en vigueur au 1^{er} octobre 2026. L'application stricte de ces règles sera formalisée par l'installation de la signalisation correspondante.

Principale nouveauté : l'harmonisation des durées de stationnement :

- 30 minutes de stationnement gratuit (parkings gare et commerce + centre-ville + 5 places devant la pharmacie)
- 2h30 dans toutes les zones bleues (centre-ville + complexe sportif)
- Transformation des dépose-minutes le long de l'église en places zone bleue.

A13 : le tunnel de Saint-Cloud ferme vers la province

À compter du 16 novembre 2026, le tunnel de Saint-Cloud sur l'A13 sera fermé dans le sens Paris → Province pour d'importants travaux. Cette fermeture est annoncée jusqu'à fin août 2027 et entraînera des modifications de circulation et des itinéraires de déviation.

A14 à tarif réduit : Sanef proposera 50 % de réduction sur le péage de Montesson en semaine, vers la province, puis dans les deux sens à l'été 2027. Une offre Bip&Go spécifique sera nécessaire. Les cars Express A14 seront renforcés. Le Département tente également d'obtenir un tarif exceptionnel de 3,50 € pour le Duplex A86.

Vélo : 18 places de stationnement sécurisées

Une consigne à vélos collective de 18 places est située sur l'entrée du parking du commerce et accessible 7 jours sur 7 et 24h/24. Elle est strictement réservée au stationnement des vélos, électriques ou non.

- Inscriptions (valable pour une année du 1^{er} septembre au 30 août) : directement en mairie ou par mail sur accueil@ville-villennes-sur-seine.fr.
- Tarif : 18 € par an.

- Fonctionnement : ouvrir la porte principale à l'aide d'un badge fourni par la mairie, attacher/détacher son vélo avec son antivol à l'une des places disponibles puis refermer la porte.



VIE ÉCONOMIQUE

La gare ouvre ses portes aux porteurs de projets

Le projet de réhabilitation avec ouverture d'un commerce dans la gare de Villennes est relancé par SNCF Gares & Connexions et la Municipalité.



Un appel à candidatures a été lancé pour donner une nouvelle vocation au bâtiment voyageurs de la gare. L'objectif : y installer une offre de services diversifiée, utile aux Villennois comme aux habitants des communes voisines.

- 80 m² disponibles : l'ensemble du bâtiment voyageurs, hors locaux techniques et toilettes publiques.
- Une offre multiservices recherchée : cordonnerie, pressing, produits locaux, dépôt de pain, presse, réparation de vélos, conciergerie... Un relais postal pourrait également compléter l'offre.
- Un emplacement stratégique : en plein centre-ville, au cœur des flux de voyageurs, avec l'arrivée annoncée d'Eole à l'horizon 2030.
- Un bâtiment remarquable : construite en 1910, la gare de style Art nouveau est référencée patrimoine d'intérêt régional.



Candidatures jusqu'au 31 octobre 2026 sur la plateforme Place de la Gare. <https://bit.ly/4hbuzzl>



La Ville accompagne les commerces dans leurs démarches d'indemnisation



À la suite de la longue coupure d'électricité survenue à Villennes en juin, la Municipalité s'est mobilisée auprès de ses partenaires afin de faciliter les démarches d'indemnisation des commerces impactés. Un accompagnement a été proposé par Pascal Giliberti, conseiller municipal délégué à la Vie économique, et les services municipaux pour assurer le suivi des formulaires notamment destinés à la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) Versailles-Yvelines.

Prix de l'Entrepreneur GPS&O 2027

Vous êtes entrepreneur, créateur d'entreprise ou porteur de projet sur le territoire ? Les candidatures pour le Prix de l'Entrepreneur sont ouvertes jusqu'au 15 décembre 2026 pour cette 6^e édition. 6 prix mettront en lumière les talents, les idées innovantes et les entreprises du territoire, avec à la clé des dotations pour accompagner le développement des projets.

Déposez votre candidature dès maintenant : t.ly/oUYzF



Une nouvelle dynamique pour les seniors

Depuis le dimanche 4 et jusqu'au samedi 10 octobre, la Semaine bleue fait la part belle aux seniors, avec un programme riche entre musique, sport, partage et solidarité.

Les animations qui ont eu lieu entre le bouclage du Mag et sa distribution :

- Spectacle musical "L'Histoire de Marinette"
- Balade découverte adaptée d'un parcours sportif dans Villennes-sur-Seine
- Loto
- Après-midi Intergénérationnel avec les enfants du centre de loisirs à l'école Pré Seigneur et au Local 11-17.

À venir :

- Conseils de la Police municipale (astuces anti-cambriolages et anti-fraudes sur internet).
Jeudi 8 (14h-16h30) en salle du Conseil municipal
- Yoga assis adapté
Vendredi 9 (10h30-12h) en salle Bartholdi (Maison des associations)
- Solidarité Octobre Rose (vente de fleurs, confitures et autres au profit de l'Institut Curie)
Samedi 10, en centre-ville, devant le Carrefour City.



Un nouveau lieu pour le repas de Noël des seniors

Le traditionnel repas de Noël des Villennois de 70 ans et plus prend ses quartiers au restaurant Le 19^e, au golf de Feucherolles, mardi 8 décembre à 12h30.

Pour faciliter le déplacement de chacun, pensez au covoiturage et à la solidarité entre Villennois !

Informations et inscriptions pour toutes les animations :

- Par téléphone : 01.39.08.25.40
- Par e-mail : seniors@ville-villennes-sur-seine.fr
- Sur place : directement à l'accueil de la mairie.

Beauvais, au fil des découvertes

Direction Beauvais pour nos seniors, avec quelques mois de retard après le report lié à la canicule : visite de la ville puis immersion au cœur de la Manufacture nationale de la tapisserie.



ASSOCIATIONS

Forum des associations : une formule plus vivante

Cette année, le Forum des associations a gagné en dynamisme avec le retour d'animations proposées par les associations, en complément des stands installés dans la halle omnisports.

- Des démonstrations en extérieur et dans les équipements sportifs.
- Des stands dédiés aux échanges, aux inscriptions et à la découverte des activités.
- Une formule plus interactive et conviviale, véritable vitrine du dynamisme associatif villennois.



Trois nouvelles associations proposées aux Villennois :

1. **Les Magicielles** (yoga)
lesmagicielles@gmail.com
2. **Serendipity** (yoga)
brundet.sylvie@gmail.com
3. **Villennes motors club**
(rassemblements de deux-roues motorisés de collection)
contact@villennesmotorsclub.fr



Des événements pour faire battre le cœur de Villennes

En apportant un nouveau regard sur les grandes manifestations, la Municipalité souhaite donner une dimension à la fois conviviale et fédératrice à la programmation événementielle.



« Rassembler tous les Villennois, dans tous les quartiers »

Xavier Oliel,
conseiller municipal
délégué à
l'Événementiel

« Notre ambition est de proposer des événements qui rassemblent tous les Villennois.

Nous avons fait un choix fort en investissant dans un écran géant LED démontable, qui a rencontré un beau succès dès sa première utilisation lors de la demi-finale de la Coupe du monde. Cet équipement pourra désormais accompagner de nombreux autres rendez-vous.

Notre démarche repose aussi sur des partenariats avec GPS&O, le Département des Yvelines et, bien sûr, les associations locales, forces vives de notre commune. Nous voulons aller plus loin en développant des événements intergénérationnels, capables de réunir petits et grands, mais aussi en allant davantage à la rencontre des habitants. L'objectif est simple : faire vivre Villennes et proposer des animations dans tous les quartiers. »





*« Je ne voulais pas être danseuse,
je voulais vraiment enseigner. »*

PAROLES DE VILLENNOIS

Sarah Lamy : « Ce ne sont pas mes enfants mais oui, je les aime »

Professeur de l'ASV Danse depuis 26 ans et également en charge de la gymnastique douce pour AVB, Sarah Lamy a noué au fil des années un lien très particulier avec Villennes et les Villennois.

Avoir un métier en lien avec la danse, a-t-il toujours été dans vos projets de vie ?

J'ai toujours dansé, depuis que j'ai 3 ans. Et une chose est sûre, je voulais être professeur. Si je n'avais pas été professeur de danse, j'aurais été professeur de sport ou d'italien. C'est vraiment quelque chose qui me porte. Je ne voulais pas être danseuse, je voulais vraiment enseigner. J'ai aussi fait une licence Staps, ça me permet de travailler en milieu scolaire et de comprendre les attentes pédagogiques des professeurs.

Comment vous êtes-vous retrouvée professeur à Villennes ?

Je suis arrivée en 2000. J'étais à l'école de danse à Paris, je finissais mon cursus et on avait tout le temps des appels pour des propositions de remplacement. Et il y avait une ancienne professeur de danse de Villennes qui avait fait la même école que moi. Je suis arrivée là un peu par hasard, j'ai levé la main, et voilà. C'était un remplacement d'une

année sabbatique. Et finalement, la professeure n'est jamais revenue.

En 26 ans, la section a pris une part importante dans votre vie...

Ce qui est extraordinaire, c'est quand on a 98 % de personnes qui se réinscrivent et qu'on n'arrive même pas à prendre un ou deux nouveaux parce que les cours sont complets. J'ai des élèves qui me demandent parfois d'ouvrir d'autres créneaux, mais à un moment donné, il faut que je rentre chez moi. Les métiers extrascolaires, c'est particulier. On vit en décalé de beaucoup de monde. Moi j'ai une fille qui a été très jalouse, ça a été dur et c'était très bien qu'on n'habite pas ici. C'était difficile pour elle de partager sa maman.

« Il y a une vraie histoire de famille ici »

L'ASV Danse, c'est désormais une véritable communauté autour d'une passion commune...

Il y a un attachement fort. Professeur de danse, c'est un statut pri-

vilégié par rapport au sport où l'on change d'entraîneur tous les 2 ans. Moi, je les côtoie pendant 5, 10, 15 ans. Je suis même invitée aux mariages. Alors ce ne sont pas mes enfants, mais oui je les aime. Ça je m'en rends compte quand, au spectacle de fin d'année, on fête les départs post-bac. On pleure beaucoup, et en même temps, c'est le chemin de la vie.



Quel est votre degré d'attachement à Villennes ?

Même si je n'ai jamais vécu ici, il y a quelque chose de fort. En tout cas avec les élèves, ça a très vite pris. Maintenant j'ai les enfants des élèves que j'avais quand elles avaient 8-9 ans. J'ai des mamans, des papas qui viennent s'inscrire. J'ai les grands-parents au cours de gym douce. Donc, il y a vraiment une histoire de famille ici. Je crois que c'est quand même une spécificité de cette ville aussi.

Villennes et moi

Mon premier souvenir : mon arrivée à la gare de Villennes le jour de mon entretien pour le poste de professeur de danse. J'ai fait « waouh ! Où ai-je mis les pieds ? » C'était incroyable, j'avais l'impression d'être dans le Truman show.

Mon lieu préféré : le théâtre de verdure du parc de Marolles, mais il y a beaucoup d'autres lieux scéniques dans le centre

Mes événements préférés : À l'époque, j'aimais beaucoup le Week-end de l'art

Le mot qui résume Villennes : Cocon

Jouer collectif, aujourd'hui et demain

Rénover les équipements, mieux partager les espaces et faire vivre toutes les pratiques : la Ville veut donner un nouvel élan au sport villennois, dès cette année et à plus long terme.

Des équipements adaptés aux pratiques

La priorité est donnée à la rénovation du patrimoine sportif, notamment énergétique, tout en préparant de nouveaux investissements :

- Installation d'une nouvelle bulle de tennis ;
- Développement d'une offre de padel (à l'étude) ;
- Lancement d'une concertation sur un nouvel équipement à la place de l'ancien chapiteau de cirque.

En projet :

- Football : remplacement de filets pare-balls (terrain synthétique), poursuite du remplacement de la main-courante, réfection des vestiaires.
- Salle de danse : installation d'un carport à l'entrée.
- Salle d'escalade : installation d'auvents au-dessus des portes
- Halle omnisport : poursuite du remplacement des radiateurs.



Jouer la carte intercommunale

Face à la saturation des salles, la Ville engage une coopération avec les communes voisines pour optimiser et mutualiser les équipements. Une première rencontre a eu lieu avec Orgeval, avec laquelle Villennes partage déjà de nombreuses associations.

Objectif : ouvrir davantage de possibilités aux clubs et aux pratiquants et favoriser la diversité des disciplines.

Faire rayonner tous les sports

Autre priorité : multiplier les temps forts et valoriser toutes les pratiques, notamment les moins visibles :

- Rencontres avec des sportifs de haut niveau ;
- Retransmissions de grands événements sportifs ;
- Partenariats renforcés avec les associations locales ;
- Une Foulée villennoise toujours sportive et familiale ;
- Des berges de Seine davantage tournées vers le sport ;
- Développement du sport féminin et intergénérationnel.

« Maintenir ce niveau d'exigence en préparant l'avenir »

**Yannick Chaussivert,
conseiller municipal délégué
à l'Action sportive**

« Nos 3 lauriers au label Ville Active & Sportive nous obligent à rester ambitieux, en termes de qualité des équipements et de richesse associative. Nous voulons maintenir ce niveau d'exigence tout en préparant l'avenir : améliorer nos infrastructures, diversifier les pratiques et favoriser le sport pour tous, à tous les âges. Le sport doit rester à Villennes un formidable vecteur de rencontres, de partage et de convivialité. »

Lifting gagnant sur le mur d'entraînement

Dans le cadre de l'opération Croc le Mur, portée par la FFT et Lacoste, le mur d'entraînement du Tennis club de Villennes a été entièrement repeint et inauguré en présence de Fabrice Santoro, figure emblématique du tennis français.

- Avec 8 courts et un club house, le mur fait partie d'un ensemble d'équipements sportifs mis à disposition par la commune au TCV.
- Outil incontournable de progression, le mur permet de travailler la régularité, la précision, les déplacements, les réflexes et l'endurance, quel que soit l'âge ou le niveau des pratiquants.



- Soucieux de valoriser pleinement cet équipement rénové, le club mettra en place des séances et exercices spécifiques encadrés par Vincent Barlet, directeur sportif.
- L'objectif est de faire du mur un outil pédagogique à part entière, au service de la progression, du plaisir de jouer et de l'autonomie des licenciés.

Bulle et padel : où en sont les projets ?

La bulle a été endommagée par la tempête Goretti en janvier 2026. Après les démarches auprès des assurances, la sécurisation et les travaux de remise en praticabilité, le marché de la reconstruction de cet équipement est en cours d'attribution.

Le dossier padel, impacté financièrement par celui de la bulle, se poursuit en cette fin d'année avec le lancement d'une étude acoustique, prérequis indispensable pour la poursuite du projet.



Une saison qui nous rassemble

Pour cette saison culturelle, la programmation joue la carte de la diversité, avec une ambition : proposer des rendez-vous capables de rassembler toutes les générations.



« Une culture vivante, ouverte et accessible à tous »

Anne Pulvéric, adjointe au maire déléguée à la Culture et à la Vie associative

« Cette saison fait la part belle à la diversité des univers, des formes artistiques et des sensibilités. Spectacles, expositions, artistes, compagnies et associations locales contribuent à faire vivre une culture ouverte à tous les publics et à toutes les générations. Notre volonté est aussi de créer des passerelles, de favoriser les rencontres et d'aborder, par la culture, des sujets qui nous concernent tous. Autant d'occasions de découvrir, de partager, de s'émouvoir ou de se laisser surprendre, avec toujours la même ambition : rendre la culture accessible à tous. »

- Une programmation éclectique, entre spectacles, musique, théâtre, expositions, animations et temps festifs.
- Une saison intergénérationnelle, pensée pour les enfants comme pour les adultes, avec des occasions de se retrouver et de partager.
- Des associations locales pleinement associées, pour valoriser les talents et les initiatives du territoire.
- Une culture qui sensibilise, avec des rendez-vous autour du handicap, de l'inclusion ou encore du développement durable.
- Des événements au rythme de l'année, avec des temps forts imaginés autour d'Halloween, Noël, la Saint-Valentin et d'autres dates du calendrier.



Une palette de talents en salle Fordan

Peinture, photographie, art contemporain... Tout au long de la saison, artistes et collectifs investissent la salle Fordan. Neuf rendez-vous sont programmés pour multiplier les découvertes et les rencontres avec les artistes.



- 25 sept. → 4 oct. | Christine Bottura, Nathalie Rapp & Évelyne Savajols | *Envol de couleurs*
- 2 → 15 nov. | Les Photophiles | *Nature en scène*
- 18 → 29 nov. | Mathieu Wolniewicz | *Art spéculaire*
- 8 → 17 janv. | Didier Simon | *Une Vision singulière*
- 22 → 31 janv. | Alex Deary | *Nuages imaginaires*
- 3 → 14 mars | Béatrice Sztern | *Intimité d'un monde à l'autre*
- 22 avr. → 2 mai | Françoise Alléhaut & Anne-Marie Pansart | *Regards d'artistes*
- 21 → 29 mai | Les Chevalets d'Orgeval | *Peintres en Liberté*
- 31 mai → 13 juin | Les Photophiles | *Les Photophiles s'exposent*

FOCUS

Être ou ne pas naître

Dans le cadre du festival Imago et du Mois du handicap à Villennes

Nadine et Lisa se retrouvent dans la salle d'attente de la vie et ne peuvent pas y entrer. En réalité on ne veut pas qu'elles y entrent. Elles n'entrent pas dans la norme. Une naine et une obèse, ça pique les yeux.

Dans ce monde où nous pouvons à présent choisir le sexe de notre enfant, sa couleur de cheveux, ses yeux, choisir qu'il ne soit porteur d'aucune maladie génétique, ou encore qu'il n'ait pas de prédominance à l'obésité...

Dans ce monde-là, qui choisirait d'avoir comme enfant Nadine, naine d'1m42 ? Certes

grande pour une naine, mais ses petits bras et son front ne trompent personne. Ou bien encore Lisa, malgré sa taille fine, que son IMC de 34,3 place directement dans la case Obésité ?

Dans ce monde-là, Nadine et Lisa n'existeraient pas. Elles n'auraient pas leur place. Dans ce monde-là, elles resteraient toute leur vie dans la salle d'attente.

Dans ce monde-là, elles vont décider d'être les héroïnes de leur propre vie, en dehors des normes et cases qu'on leur a attribuées.



FESTIVAL
IMAGO
6^e édition

Dimanche 15 novembre 16h, salle des arts

Tarif : 10€/adulte et 5€/moins de 12 ans. Réservation : <https://app.imagina.com/villennes-sur-seine/446898>



La bibliothèque s'anime au fil des saisons

Toute l'année, la bibliothèque se met au diapason du calendrier avec des rendez-vous pour petits et grands...

- Halloween, samedi 31 octobre : lectures à voix haute à 11h et atelier créatif à 16h.
- En novembre, à l'occasion du Mois du handicap à Villennes, découvrez une sélection thématique d'ouvrages.
- Samedi 21 novembre : retour de l'incontournable Dictée villenoise. À vos stylos !



- En attendant Noël... La bibliothèque lance le défi des lutins tout au long de décembre : observation, enquêtes, animations en ville... Une surprise récompensera celles et ceux qui relèveront tous les défis !



Et toujours des moments qui "conte"

- Petites et Grandes Zoreilles : les mercredis 14 octobre, 18 novembre, 9 décembre (10h30 pour les 2-4 ans ; 17h pour les 5-7 ans)
- À Pas Contés : mercredi 16 décembre (16h – 17h)

Lisez, découvrez... et votez !

La bibliothèque vous invite à partager vos coups de cœur à travers trois prix littéraires :

- **Pour les jeunes, que le meilleur manga gagne !**
Organisé avec la Médiathèque d'Épône, le prix s'adresse aux 10-14 ans. Pour participer, inscrivez-vous gratuitement à la bibliothèque Émile-Zola. Seul engagement : lire toute la sélection, shōjo et shōnen, avant de voter pour votre manga préféré !

- **Pour les adultes, deux sélections**

La bibliothèque participe également au prix de la librairie Le Pincerais à Poissy, dans les catégories « polar » et « roman étranger ». Une présentation des ouvrages en compétition sera proposée à la bibliothèque le jeudi 12 novembre à 17h30.

La BD adulte change de case

La section BD pour adultes se réorganise pour gagner en clarté et faciliter vos découvertes.

- De nouveaux repères : des cotes simplifiées pour mieux identifier les genres.

- Trois univers : BD étrangères (mangas, comics), franco-belges et « one-shot » / romans graphiques.
- Des rayons aérés : les ouvrages moins empruntés sont confiés à Recyclivre pour une seconde vie.
- Plus de place pour accueillir de futures nouveautés !



Villennes Darts Challenge

Samedi 12 septembre 2026. Première édition du tournoi de fléchettes organisé par le Comité de jumelage Villennes-Largo.



Récital Paris-Broadway

Vendredi 18 septembre 2026. En mairie avec Lara Martins (chant), Éric Bouvelle (accordéon) et Laurent Guanzini (piano).

Visite audioguidée du centre-ville

Samedi 19 septembre 2026. Dans le cadre des Journées européennes du patrimoine, visite audioguidée du centre-ville avec l'ACV, la mémoire de Villennes. Un quiz a également été proposé aux participants, ainsi qu'une exposition du concours photo "Villennes, autrefois et aujourd'hui".

Ruptures

Dimanche 20 septembre 2026. Pièce de théâtre présentée par la compagnie Théâtre en Seine.



AGENDA

SORTIES

Vendredi 9 octobre / 20h

Salle des arts

FILM-DÉBAT - Projection du film
Les Roues de l'avenir

Par le Collectif villennois pour la transition (CVT)

Samedi 10 octobre / 10h-13h

Centre-ville

ANIMATIONS - Fête des Possibles

Ateliers par le Collectif villennois pour la transition (CVT) : fresques des mobilités, atelier vélo et parcours pour les petits

Samedi 10 octobre / 10h-13h

Centre-ville

ANIMATIONS - Vente de roses

Au profit de l'association Aidons la recherche et de l'Institut Curie

Samedi 10 octobre / 20h30

Salle des arts

MUSIQUE - Villennes Jam Session

Proposée par AZ Musique



Dimanche 11 octobre

ANIMATIONS - Fête des Possibles

Balade à vélo avec pique-nique le long de la Seine et en forêt de Saint-Germain par le Collectif villennois pour la transition (CVT)

Vendredi 16 octobre / 20h30

Salle des arts

THÉÂTRE - Cabaret d'improvisation

Proposé par L'Alibi du Mardi

BIBLIOTHÈQUE ÉMILE-ZOLA



Mercredis 14 octobre, 18 novembre, 9 décembre

10h30 (2-4 ans) et 17h (5-7 ans)

Petites et grandes Zoreilles

Histoires et comptines pour les petits et les plus grands.

Samedi 31 octobre

Animations pour Halloween

- 11h : lectures à voix haute

- 16h : atelier créatif

Jeudi 12 novembre / 17h30

Présentation des prix littéraires

"polar" et "roman étranger"

Samedi 21 novembre / 15h

Dictée villennoise

Mercredi 16 décembre / 16h

À pas contés

Mini-spectacle pour les enfants à partir de 4 ans

Du 1^{er} au 19 décembre

Le défi des lutins

Aux horaires d'ouverture

de la bibliothèque

(Inclut l'atelier des lutins du village de Noël)

Samedi 31 octobre / 16h

Salle des arts

MUSIQUE - Halloween / Goûter et bal des p'tits monstres

Animé par AZ Musique

Du 2 au 15 novembre

Salle Fordan

EXPOSITION - Les Photophiles

Nature en scène

Vernissage et conférence *Entre la terre et les étoiles* présentée par Erik Wickström : samedi 7 novembre 18h30, salle des arts

Dimanche 15 novembre / 16h

Salle des arts

THÉÂTRE - Être ou ne pas naître

Dans le cadre du festival Imago et du Mois du handicap à Villennes

Infos p.29.

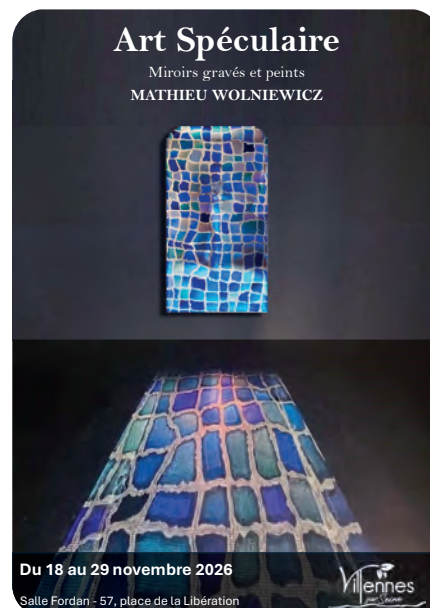
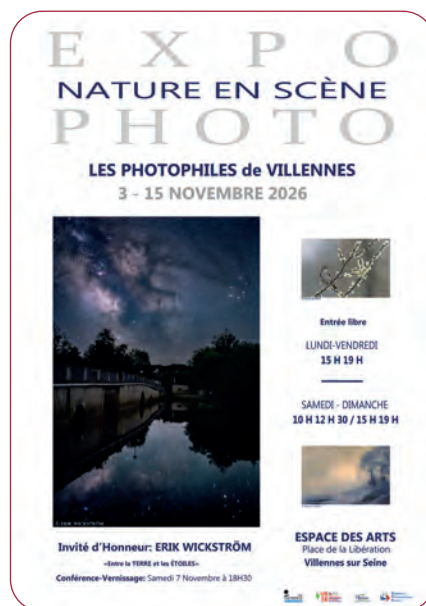
Du 18 au 29 novembre

Salle Fordan

EXPOSITION - Mathieu Wolniewicz

Art spéculaire

Vernissage vendredi 20 novembre, 18h30



Mercredi 11 novembre / 12h

Place de la Libération

COMMÉMORATION - Armistice du 11 novembre 1918

Dimanche 22 novembre / 16h

Salle des arts

MUSIQUE - Récital de piano Emil Dalgaard

Proposé par le Comité de la culture

AGENDA/CARNET

Vendredi 27 novembre / 21h

Salle des arts

THÉÂTRE - Un réveillon au Père-Lachaise

Comédie par les Jeux dits de la Bruyère, au profit du Rotary Club

Dimanche 29 novembre / 12h

Salle des arts

JUMELAGE - Saint Andrew's Noon

Déjeuner écossais, danses et animation musicale par le Comité de jumelage Villennes-Largo

Renseignements et inscriptions :

jumelage.villennes.largo@gmail.com



Samedi 5 décembre / 10h-18h

Place de la Libération

ÉVÉNEMENT - Village de Noël

Mardi 8 décembre / 12h30

Golf de Feucherolles

ÉVÉNEMENT - Repas de Noël des Seniors

Infos p.21

Samedi 12 décembre / 20h30

Salle des arts

THÉÂTRE - Un dîner d'adieu

Comédie par les Comédiens de la Tour

Dimanche 13 décembre / 16h et 17h30

Salle des arts

DANSE - Danceline

Spectacle au profit du Téléthon

Vendredi 18 décembre / 20h30

Salle des arts

MUSIQUE - La Malice Family

Concert de pop énergisante.

Entrée libre.



CARNET

Naissances

CAREL ADLI Hanna, 25 décembre 2025

MASMOUDI Khadija, 28 juin 2026.

MUHLENKAMP Louis, 7 juillet.

MAROTTE Alizée, 11 juin.

REVERT Awenn, 2 juillet.

BERRUT Calixte, 8 juillet.

AIT ELHADJ Eden, 15 juillet.

DEPRAUTE GOUSSEAU Ulysse, 3 juillet.

INTINI BENAZECH Arianne, 19 juillet.

ROCHARD Aliénor, 18 juillet.

LUCOV Sophie, 25 août.

Mariages

PLUTA Hugo et PETERS Marie-Alice, 4 juillet.

GIRARDEAU Benjamin et OHANOGLU Amélie, 17 juillet.

JEAN Joseph et JOCELYN Marie, 21 août.

NICOL Stéphane et TRUJILLO

HERNANDEZ Maria, 12 septembre.

BRY Jean-Claude et SHADRAC Marie, 12 septembre.

ANDRÉ Michaël et DÉCHELOTTE Florence, 19 septembre.

Ces données sont fournies par le service État civil de la mairie de Villennes-sur-Seine. Les listes ne sont pas exhaustives puisque les publications des informations sont soumises à l'accord préalable des personnes concernées ou de leur famille.

Vendredi 8 janvier / 19h

Espace des arts

ÉVÉNEMENT - Voeux du maire

Venez fêter la nouvelle année avec l'équipe municipale !

PRATIQUE

Permanence juridique

Sans rendez-vous : samedis 7 novembre, 5 décembre, de 10h à 12h à la mairie.

Ouverture de la mairie les samedis (9h-12h30)

Samedis 17 octobre, 7 et 21 novembre, 5 et 18 décembre.

Conseil municipal

Lundi 12 octobre et jeudi 3 décembre, à 20h15 dans la salle du Conseil municipal

Collecte de sang

par l'Établissement français du sang (EFS)

Lundi 9 novembre 2026, 15h-19h30 à la salle des arts (place de la Libération).

Uniquement sur rendez-vous <https://efs.link/9QBAX>

Collecte des déchets

Pour connaître votre calendrier personnalisé des différentes collectes en fonction de votre adresse, téléchargez l'application Infos déchets GPSEO ou rendez-vous sur <https://gpseo.fr/article/mes-jours-et-points-de-collecte-dechets>.



TRIBUNES

Tribune liste « *Un regard neuf pour Villennes* »

Projeter Villennes dans le temps et l'espace

Villennes, comme les autres communes, doit aujourd'hui composer avec de nombreuses injonctions parfois contradictoires : construire des logements et réduire l'artificialisation des sols ; préserver son cadre de vie et accompagner le développement d'infrastructures d'ampleur (projet de TGV vers la Normandie ou de data center dans une ville voisine).

Notre ambition n'est pas de figer notre commune. Elle est de penser son évolution, la projeter dans le temps et l'espace, pour que la Villennes de demain ne perde pas son identité.

C'est cette voix que nous portons avec force auprès des différentes instances, en veillant à ce qu'elle soit prise en compte dans les décisions qui façonnent notre territoire. Mais l'avenir de Villennes ne se joue pas que dans les décisions publiques. Chaque Villennois qui lotit son terrain contribue aussi à dessiner la ville de demain. C'est à chacun d'entre nous d'agir pour préserver notre patrimoine commun !

Liste majoritaire
Un regard neuf pour Villennes
ma@bouyssou2026.fr

Tribune liste « *Villennes mon village* »

Un patrimoine à préserver et à faire vivre

Notre église Saint-Nicolas, comme le reste de notre patrimoine communal, fait partie de l'identité de Villennes. Ce patrimoine mérite une attention constante : entretien du bâti, respect des règles de protection et vigilance sur les interventions, publiques comme privées.

Préserver ce patrimoine, c'est aussi le faire vivre : valoriser son histoire auprès des habitants et des nouvelles générations, associer les Villennois qui s'y intéressent et veiller à ce que toute modification, même modeste, respecte les procédures et l'avis des autorités compétentes.

C'est aussi préserver le caractère de village auquel nous sommes tant attachés et transmettre ce qui fait la singularité de Villennes. Ce sujet ne devrait diviser personne : notre patrimoine et notre cadre de vie sont un bien commun, à protéger avec exigence et dans la durée. Nous serons attentifs et disponibles pour toute initiative allant dans ce sens.

Pierre-François DEGAND
Liste Villennes mon village
pierre-francois@degand.info

Tribune liste « *Villennes c'est Fort !* »

Préserver notre cadre de vie : l'affaire de tous.

Village propre : à quand le sursaut collectif ?
Notre village est admiré pour son caractère bucolique et son environnement remarquable.

Mais derrière cette image, une réalité s'impose : notre commune est trop souvent sale.

Déjections canines, mégots jetés au sol, détritiques abandonnés, trottoirs rendus impraticables par des haies débordantes...

Ces incivilités se multiplient et banalisent un inacceptable laisser-aller.

Nous refusons de voir notre cadre de vie se dégrader ainsi. La propreté n'est pas seulement l'affaire de la

municipalité, elle repose aussi sur la responsabilité de chacun.

Respecter l'espace public, c'est tailler ses haies, ramasser les déjections de son chien et ne laisser aucun déchet derrière soi.

Notre village est un bien commun. À nous tous d'en être dignes.

Cœur Villennes
Philippe SENEQUE et Virginie LASNE DALBIN
p.seneque@ville-villennes-sur-seine.fr
v.lasne@ville-villennes-sur-seine.fr

QUAND NOS OREILLES NOUS PARLENT...

Il y a des signes qui ne trompent pas et qui annoncent une baisse de votre audition :

Difficulté à suivre une conversation en milieu bruyant

Disparition de certains sons quotidiens

Augmentation du volume de la télévision

Besoin de faire répéter vos interlocuteurs



En cas de doute, un seul réflexe :

Les audioprothésistes ENTENDRE vous proposent de
TESTER GRATUITEMENT VOTRE AUDITION
(test préventif, à visée non médical)



Sandra TANDETNIK, Lou PRATS et Floriane GAREL
Vos audioprothésistes diplômées d'état

VILLENNES-SUR-SEINE

75, Rue du Pré aux Moutons

01 85 47 00 37

VERNEUIL-SUR-SEINE

17, Rue des Prés

01 85 47 07 07

ST AUDITION - RCS Versailles B 531 306 793 - Septembre 2026



NE MANQUEZ RIEN DE L'ACTU DE VILLENES !

SUIVEZ-NOUS SUR LES
RÉSEAUX



INSCRIVEZ-VOUS À LA
NEWSLETTER

www.ville-villennes-sur-seine.fr

